

Séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, tenue le 14<sup>e</sup> jour du mois de septembre à compter de 19 h à la salle du conseil de l'école du Parchemin – Côté Couvent, située au 162, rue Saint-Jean Est à East Angus.

Membres	Nom	Catégorie	Présent	Absent
Administrateurs représentant les parents	Annie Hébert	Membre parent – District 1	X	
	Antoine Prévost	Membre parent – District 2	X	
	Martine Tremblay	Membre parent – District 3	X	
	François Lessard	Membre parent – District 4	X	
	Ghislain Lafortune	Membre parent – District 5	X	
Administrateurs représentant les membres du personnel	Alexandre Dumas	Membre du personnel enseignant	X	
	Cléo Guillemette	Membre du personnel professionnel non enseignant	X	
	Alexis Perrault	Membre du personnel de soutien	X	
	Chantal Vigneault	Directrice d'établissement d'enseignement	X	
	Isabelle Dagneau	Membre du personnel d'encadrement	X	
Administrateurs représentant les membres de la communauté	Nancy Bastille	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	X	
	Jacky Mathieu	Personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel	X	
	Kévin Roy	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	X	
	Sara Favreau-Perreault	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	X	
	Isabelle Poulin-Rioux	Personne âgée de 18 à 35 ans	X	
Autres participants (sans droit de vote)	Martial Gaudreau	Directeur général	X	
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications	X	
	Dany Grégoire	Représentante du personnel d'encadrement accompagnant le directeur général	X	
Invités	Jean-Nicolas Bergeron	Directeur du service des ressources humaines		
	Claudia Edwards	Coordonnatrice au service des ressources humaines		
	Mélissa Francoeur	Directrice du service des ressources financières et matérielles		
	Luc Grandchamp	Directeur du service de l'informatique		

#### **Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La secrétaire générale constate le quorum, conformément à l'article 160 de la *Loi sur l'instruction publique* et le président souhaite la bienvenue aux membres.

#### **CA21-125 – Ordre du jour**

Sur la proposition de madame Cléo Guillemette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

<b>Général</b>
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mai 2021
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2021
<b>Période de questions réservée au public</b>
<b>Points de décisions</b>
5. Listes et actes d'établissements
6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
7. Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires
8. Liste des services éducatifs dispensés par les centres FP & FGA
9. Règles relatives aux critères d'inscription des élèves
10. Ententes municipales-scolaires
10.1. Municipalité de Compton
10.2. Municipalité d'East Hereford
11. Plan d'effectifs 2021-2022 – Personnel de soutien en adaptation scolaire

<b>Points de décisions (suite)</b>
12. Plan d'effectifs 2021-2022 – Personnel de soutien – Modifications
12.1. Création de poste – Secrétaire de gestion – Régulier temps plein – 35 h/s – Secrétariat général (incluant le service de la gestion documentaire) et Service des communications – Siège social
12.2. Création de poste – Secrétaire – Régulier temps plein – 35 h/sem. – Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA (21 h) et Centre de formation professionnelle Le Granit (14 h)
13. Plan d'effectifs 2021-2022 – Administrateurs – Modification
13.1. Création de poste – Régisseur des services de l'équipement – Poste cadre – Régulier temps plein – 35 h/sem. – Service des ressources financières et matérielles – Centre de services de Coaticook
14. Reclassification – Analyste – Régulier temps plein – 35 h/sem. – Service de l'informatique
15. États des taxes dues par les propriétaires
16. Vente de l'église Saint-Luc de Barnston
17. Projets d'ajouts d'espace
17.1. Ajout d'un gymnase à l'école des Trois-Cantons
17.2. Ajout d'un gymnase à l'école des Sommets
17.3. Ajout d'espace à l'école Saint-Luc
17.4. Ajout d'espace au Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA
17.5. Dépôt d'un projet de construction d'un complexe (piscine) à la polyvalente Louis-Saint-Laurent, dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur
17.6. Dépôt d'un projet de mise en place d'un nouveau terrain sportif (soccer / football) sur surface synthétique à l'école secondaire La Frontalière, dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur
18. Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances du CA – Modification
19. Demande de licence de tirage – École Gendreau
<b>Reddition de comptes</b>
20. Rapport du directeur général
<b>Points d'information</b>
21. Comité d'engagement pour la réussite – État des travaux
22. Compte rendu – Rencontre du comité de vérification extraordinaire – 8 juin 2021
23. Coronavirus – État de situation
<b>Période de questions réservée au public</b>
<b>Levée de la séance et prochaine séance</b>
24. Levée de la séance
25. Prochaine séance : mardi 7 décembre 2021 à 19 h

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **CA21-126 – Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du conseil d'administration du 25 mai 2021**

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de monsieur Ghislain Lafortune, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 25 mai 2021 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **CA21-127 – Adoption du procès-verbal – Séance extraordinaire du conseil d'administration du 22 juin 2021**

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 22 juin 2021 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **Période de questions réservée au public**

N/A.

##### **CA21-128 – Liste et actes d'établissement 2022-2023 - Consultation**

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la liste et actes d'établissement 2022-2023;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de madame Jacky Mathieu, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste et actes d'établissements 2022-2023, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, lesquels sont joints en annexe CA410-2021-2022-015 du présent procès-verbal.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-129 – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 - Consultation**

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu d'accepter le dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, lequel est joint en annexe CA410-2021-2022-016 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-130 – Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires - Consultation**

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de monsieur Kevin Roy, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, laquelle est jointe en annexe CA425-2021-2022-015 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-131 – Liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes - Consultation**

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de madame Isabelle Poulin-Rioux, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, laquelle est jointe en annexe CA425 2021-2022-016 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-132 – Règles relatives aux critères d'inscription des élèves - Consultation**

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives aux règles relatives aux critères d'inscription des élèves;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de madame Sara Favreau-Perreault, il est résolu d'accepter le dépôt des règles relatives aux critères d'inscription des élèves, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, lesquelles sont jointes en annexe CA425-2021-2022-017 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-133 – Entente municipale-scolaire – Municipalité de Compton**

Sur la proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu de mandater le directeur général pour signer le protocole d'entente concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales à intervenir entre la municipalité de Compton et le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, joint en annexe CA440-2021-2022-009 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-134 – Entente municipale-scolaire – Municipalité d'East Hereford**

Sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu de mandater le directeur général pour signer le protocole d'entente concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales à intervenir entre la municipalité d'East Hereford, l'école Saint-Pie-X et le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, joint en annexe CA440-2021-2022-010 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-135 – Plan d'effectifs 2021-2022 – Personnel de soutien en adaptation scolaire**

Considérant la recommandation formulée suite à la séance d'affectation du personnel de soutien en adaptation scolaire, tenue le jeudi 12 août 2021;

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu d'adopter le plan d'effectifs 2021-2022 du personnel de soutien en adaptation scolaire, lequel est joint en annexe CA435-2021-2022-010 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **Plan d'effectifs 2021-2022 – Personnel de soutien - Modifications**

### **CA21-136 – Création de poste – Secrétaire de gestion - Régulier temps plein – 35 h/sem. – Secrétariat général (incluant le service de la gestion documentaire) & Service des communications – Siège social**

Considérant la réorganisation des tâches effectuées en fonction des besoins actuels des services concernés;

Considérant que cette création de poste ne nécessite aucun ajout de ressource;

Considérant que cette création de poste permettra d'améliorer l'efficacité des services et assurer une plus grande stabilité;

Considérant l'obligation du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons de répartir équitablement ses ressources;

sur la proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu de créer un poste de secrétaire de gestion - régulier à temps plein – 35 h/sem. au siège social d'East-Angus et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2021-2022 adopté le 25 mai 2021 (CA21-094).

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **CA21-137 – Création de poste – Secrétaire - Régulier temps plein – 35 h/sem. – Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA (21 heures) & Centre de formation professionnelle Le Granit (14 heures)**

Considérant que le Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA compte une augmentation de clientèle importante depuis quelques années;

Considérant les besoins grandissants en matière de secrétariat dans les centres de formation professionnelle;

Considérant les résultats concluants de la période d'expérimentation d'un surcroît de 20 semaines en secrétariat;

Considérant que les coûts reliés à l'embauche de cette nouvelle ressource seront assumés à même le budget des centres de formation professionnelle;

Considérant l'obligation du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons de répartir équitablement ses ressources;

sur la proposition de madame Isabelle Poulin-Rioux, il est résolu de créer un poste de secrétaire – régulier à temps plein – 35 h/sem. au Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA (21 heures) et au Centre de formation professionnelle Le Granit (14 heures) et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2021-2022 adopté le 25 mai 2021 (CA21-094).

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **Plan d'effectifs 2021-2022 – Administrateurs - Modification**

### **CA21-138 – Création de poste – Régisseur des services de l'équipement - Poste cadre – Régulier temps plein – 35 h/sem. - Service des ressources financières et matérielles - Centre de services de Coaticook**

Considérant le nombre grandissant de projets reliés à l'entretien, la mise à niveau et à l'agrandissement de bâtiments au sein du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant les besoins d'assurer la relève en termes de main-d'œuvre et de développer l'expertise à l'interne afin de fournir une saine gestion des travaux;

Considérant les sommes versées en vertu de la sous-mesure de maintien d'actifs et des projets d'ajout d'espace disponibles pour planifier et assurer le suivi des projets;

Considérant l'obligation du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons de répartir équitablement ses ressources;

sur la proposition de monsieur Kevin Roy, il est résolu de créer un poste de régisseur des services de l'équipement - régulier temps plein – 35 h/sem. au service des ressources financières et matérielles au Centre de services de Coaticook et de modifier en conséquence le plan d'effectifs des administrateurs 2021-2022 adopté le 25 mai 2021 (CA21-085).

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **CA21-139 – Reclassification – Analyste – Régulier temps plein – 35 h/sem. – Service de l'informatique**

Considérant le dépôt d'une demande de reclassement présentée par monsieur Igor Chubariev dans laquelle il souhaite être classé dans la classe d'emplois d'analyste;

Considérant que l'analyse faite par le service des ressources humaines démontre que les tâches de monsieur Igor Chubariev s'apparentent majoritairement à la classe d'emplois d'analyste;

Considérant l'obligation du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons de répartir équitablement ses ressources entre ses établissements;

Considérant que monsieur Igor Chubariev possède toutes les qualifications pour occuper ce poste;

Considérant l'entente intervenue entre monsieur Igor Chubariev, le syndicat du personnel professionnel et le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de madame Sara Favreau-Perreault, il est résolu de procéder au reclassement de monsieur Igor Chubariev à la classe d'emploi d'analyste, poste régulier temps plein de 35 h/sem. au service de l'informatique d'East-Angus, et ce, rétroactivement au 30 juin 2021 et de modifier en conséquence le plan d'effectifs 2021-2022 du personnel de soutien (CA21-094) et le plan d'effectifs professionnel 2021-2022 (CA21-089) adoptés le 25 mai 2021.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CA21-140 – États des taxes dues par les propriétaires**

Considérant les dispositions des articles 339 et 340 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'approuver l'état des taxes scolaires à recevoir au 3 septembre 2021, le tout selon le dossier soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes (CA430-2021-2022-013).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CA21-141 – Vente de l'église Saint-Luc de Barnston**

Considérant l'intérêt manifesté par le promoteur, Brendan O'Dowd, pour procéder à l'acquisition de l'église Saint-Luc de Barnston, afin d'y ériger un immeuble à logements pour personnes à faible revenu;

Considérant l'intérêt du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons à entreprendre des discussions avec ce promoteur pour permettre la réalisation de ce projet, lequel implique la vente de l'église Saint-Luc de Barnston;

Considérant l'état de désuétude de cet immeuble;

Considérant les orientations de la Ville de Coaticook de favoriser la construction de logements pour personnes à faible revenu;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'autoriser le directeur général à entreprendre des négociations avec le promoteur, Brendan O'Dowd, en vue de la vente de l'église Saint-Luc de Barnston, dans le cadre d'un projet de construction d'un immeuble à logements pour personnes à faible revenu, conditionnellement à :

- a) l'obtention d'une évaluation de la valeur marchande de l'immeuble par un évaluateur agréé indépendant;
- b) la publication d'un avis public d'intention de vente pour s'assurer d'offrir à tous les promoteurs de la région la possibilité de procéder à l'acquisition de cet immeuble;
- c) la fixation d'un délai pour la construction de l'immeuble à logements pour personnes à faible revenu et de pénalités en cas de non-respect de cet engagement;
- d) l'adoption d'un contrat de vente à l'entière satisfaction du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons;
- e) l'obtention de l'autorisation de la Société québécoise des infrastructures.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CA21-142 – École des Trois-Cantons – Projet d'ajout d'un gymnase**

Considérant la mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », produite par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que cette mesure permet aussi aux centres de service scolaire, de façon exceptionnelle, de soumettre des projets d'ajout d'équipement communautaire pour la mise en place d'un gymnase d'équipements;

Considérant que l'école des Trois-Cantons ne possède pas de gymnase;

Sur la proposition de madame Sara Favreau-Perreault, il est résolu d'autoriser la direction du Service des ressources financières et matérielles à déposer une demande d'ajout d'un gymnase pour l'école des Trois-Cantons, auprès du ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », et ce, dès l'année scolaire 2021-2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CA21-143 – École des Sommets – Projet d'ajout d'un gymnase**

Considérant la mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », produite par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que cette mesure permet aussi aux centres de service scolaire, de façon exceptionnelle, de soumettre des projets d'ajout d'équipement communautaire pour la mise en place d'un gymnase d'équipements;

Considérant que l'école des Sommets ne possède pas de gymnase;

Sur la proposition de madame Jacky Mathieu, il est résolu d'autoriser la direction du Service des ressources financières et matérielles à déposer une demande d'ajout d'un gymnase pour l'école des Sommets, auprès du ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », et ce, dès l'année scolaire 2021-2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CA21-144 – École Saint-Luc – Projet d'ajout d'espace**

Considérant la mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », produite par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que cette mesure permet aux centres de service scolaire de soumettre des projets de construction ou d'agrandissement;

Considérant que l'école primaire Saint-Luc ne possède actuellement pas suffisamment d'espace pour accueillir une maternelle 4 ans ni accueillir tous ses élèves à même ses locaux d'ici 5 ans selon les prévisions de clientèle;

Considérant la difficulté à procéder au redécoupage des bassins dans le secteur de l'école primaire Saint-Luc;

Sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu d'autoriser la direction du Service des ressources financières et matérielles à déposer une demande d'ajout d'espace pour l'école Saint-Luc, auprès du ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », et ce, dès l'année scolaire 2021-2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CA21-145 – Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA – Projet d'ajout d'espace**

Considérant la mesure 50512 intitulée « Ajout d'espace pour la formation professionnelle », produite par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que cette mesure permet aux centres de service scolaire de soumettre des projets de construction ou d'agrandissement;

Considérant que le Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA ne possède actuellement pas suffisamment d'espace pour dispenser ses programmes de formation;

Considérant que ce centre de formation professionnelle est le lieu régional pour l'offre de formation en agriculture;

Considérant les besoins de main-d'œuvre dans ce secteur;

Considérant que sont regroupés, dans ce centre de formation professionnelle, l'ensemble des acteurs gravitant autour du domaine de l'agriculture, de même que le Cégep de Sherbrooke, lequel dispense l'offre de formation collégiale dans ce domaine;

Considérant la mobilisation des acteurs de la région dans le cadre de ce projet d'agrandissement;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu d'autoriser la direction du Service des ressources financières et matérielles à déposer une demande d'ajout d'espace pour le Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA, auprès du ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la mesure 50512 intitulée « Ajout d'espace pour la formation professionnelle », et ce, dès l'année scolaire 2021-2022.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CA21-146 – Dépôt d'un projet de construction d'un complexe (piscine) à la polyvalente Louis-Saint-Laurent, dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur**

Considérant le programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSIRSSES);

Considérant que cette mesure permet aux centres de service scolaire de soumettre des projets d'infrastructures sportives;

Considérant que la MRC du Haut-Saint-François et le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons souhaitent construire un complexe sportif à l'école secondaire Louis-Saint-Laurent, lequel comportera notamment une piscine;

Considérant que le soutien financier du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons réservé historiquement dans le cadre du projet de construction d'un complexe sportif (piscine) à la polyvalente Louis-Saint-Laurent était de 250 000 \$;

Considérant que cet engagement est conditionnel à la signature d'une entente à long terme entre le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons et la MRC du Haut-Saint-François, et ce, à l'entière satisfaction des deux parties, laquelle entente régira l'utilisation et le paiement des frais d'entretien de la piscine et du complexe sportif dans son ensemble;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu que :

- le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons autorise la présentation du projet de construction d'un complexe sportif (piscine) à la polyvalente Louis-Saint-Laurent au ministère de l'Éducation, dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur;
- soit confirmé l'engagement du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant la signature d'une convention d'aide financière avec le ministère;
- le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons désigne monsieur Martial Gaudreau, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CA21-147 – Dépôt d'un projet de mise en place d'un nouveau terrain sportif (soccer / football) sur surface synthétique à l'école secondaire La Frontalière, dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur**

Considérant le programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSIRSSES);

Considérant que cette mesure permet aux centres de service scolaire de soumettre des projets d'infrastructures sportives;

Considérant que la Ville de Coaticook et le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons souhaitent mettre en place un nouveau terrain sportif (soccer / football) sur surface synthétique à l'école secondaire La Frontalière;

Considérant que le soutien financier du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons réservé historiquement dans le cadre du projet de mise en place d'un nouveau terrain sportif (soccer / football) sur surface synthétique à l'école secondaire La Frontalière était de 150 000 \$;

Considérant que cet engagement est conditionnel à la signature d'une entente à long terme entre le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons et la Ville de Coaticook, et ce, à l'entière satisfaction des deux parties, laquelle entente régira l'utilisation et le paiement des frais d'entretien du terrain dans son ensemble;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu que :

- le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons autorise la présentation du projet de mise en place d'un nouveau terrain sportif (soccer / football) sur surface synthétique à l'école secondaire La Frontalière au ministère de l'Éducation, dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur;
- soit confirmé l'engagement du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant la signature d'une convention d'aide financière avec le ministère;
- le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons désigne monsieur Martial Gaudreau, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **CA21-148 – Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil d'administration - Modification**

Considérant la nécessité de modifier le Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil d'administration;

Considérant la consultation tenue auprès des diverses instances du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, le tout conformément à la *Loi sur l'instruction publique*;

Sur la proposition de monsieur Ghislain Lafortune, il est résolu de modifier le Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil d'administration, le tout selon les termes du document joint en annexe CA415-2021-2022-029 du présent procès-verbal.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **CA21-149 – Demande de licence de tirage – École Gendreau**

Considérant la demande du conseil d'établissement de l'école Gendreau, afin d'obtenir la délivrance d'une licence de tirage auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ), afin de financer la réfection de la cour de l'école;

Considérant que le Centre de services scolaires des Hauts-Cantons appuie ce projet et accepte que la demande de licence de tirage soit faite en son nom;

Sur la proposition de madame Sara Favreau-Perreault, il est résolu :

- a) d'autoriser le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons à effectuer une demande de licence de tirage, afin de financer la réfection de la cour de l'école;
- b) d'autoriser la secrétaire générale à signer tout document relatif à la demande de licence de tirage susmentionnée.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **Rapport du directeur général**

Un tableau-synthèse des décisions prises par le directeur général est présenté aux membres pour leur information, lequel est joint en annexe CA410-2021-2022-017 du présent procès-verbal.

##### **Points d'information**

Les documents suivants sont déposés aux membres pour leur information :

- Comité d'engagement pour la réussite – État des travaux
- Compte rendu - Rencontre du comité de vérification extraordinaire – 8 juin 2021

##### **Coronavirus – État de situation**

Le directeur général présente un état de situation en lien avec la pandémie de coronavirus.

##### **Période de questions réservée au public**

N/A

##### **Levée de la séance**

À 21 h 45, sur la proposition de madame Cléo Guillemette, la séance est levée.

##### **Prochaine séance**

Le mardi 7 décembre 2021 à 19 h.

---

M. Antoine Prévost, président

---

Me Annie Garon, secrétaire générale